

Nieul-le-Dolent. Une étude pour un parc éolien



Photo d'illustration. Lors du dernier conseil municipal de Nieul-le-Dolent, les élus ont voté le lancement des études de faisabilité pour accueillir un parc éolien sur la commune. | ARCHIVES

Ouest-France

Publié le 14/11/2018 à 10h12

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté le lancement des études de faisabilité pour accueillir un parc éolien sur la commune. Deux lieux sont envisagés.

Lire le journal numérique



ÉCOUTER

Recevez l'info matinale

Chaque matin, recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale

Votre e-mail

OK

Lors du conseil municipal de Nieul-le-Dolent, lundi, le maire, Dominique Durand a évoqué un projet éolien dans la commune. Deux zones semblent potentiellement intéressantes pour étudier la faisabilité d'un parc : une au nord vers le Pas-de-l'Enfer et la seconde au nord-est, en direction du Petit-Bois.

Le maire a proposé aux conseillers de se prononcer sur le lancement des études de faisabilité : sur seize votants, quinze se sont prononcés pour le lancement des enquêtes, un s'est abstenu. Ces études de faisabilité seront d'ordres techniques, environnementales et foncières.

#Nieul-le-Dolent

#Les Sables-d'Olonne

En continu

Une

Nieul-le-Dolent

- 01/12 Pierre-Henri Ferré, nouveau président de l'Ogec
- 30/11 Les travaux du futur espace cinéraire vont débuter
- 27/11 Les bibliothèques satisfont 3 100 lecteurs
- 24/11 La Sainte-Barbe sera fêtée à La Boissière